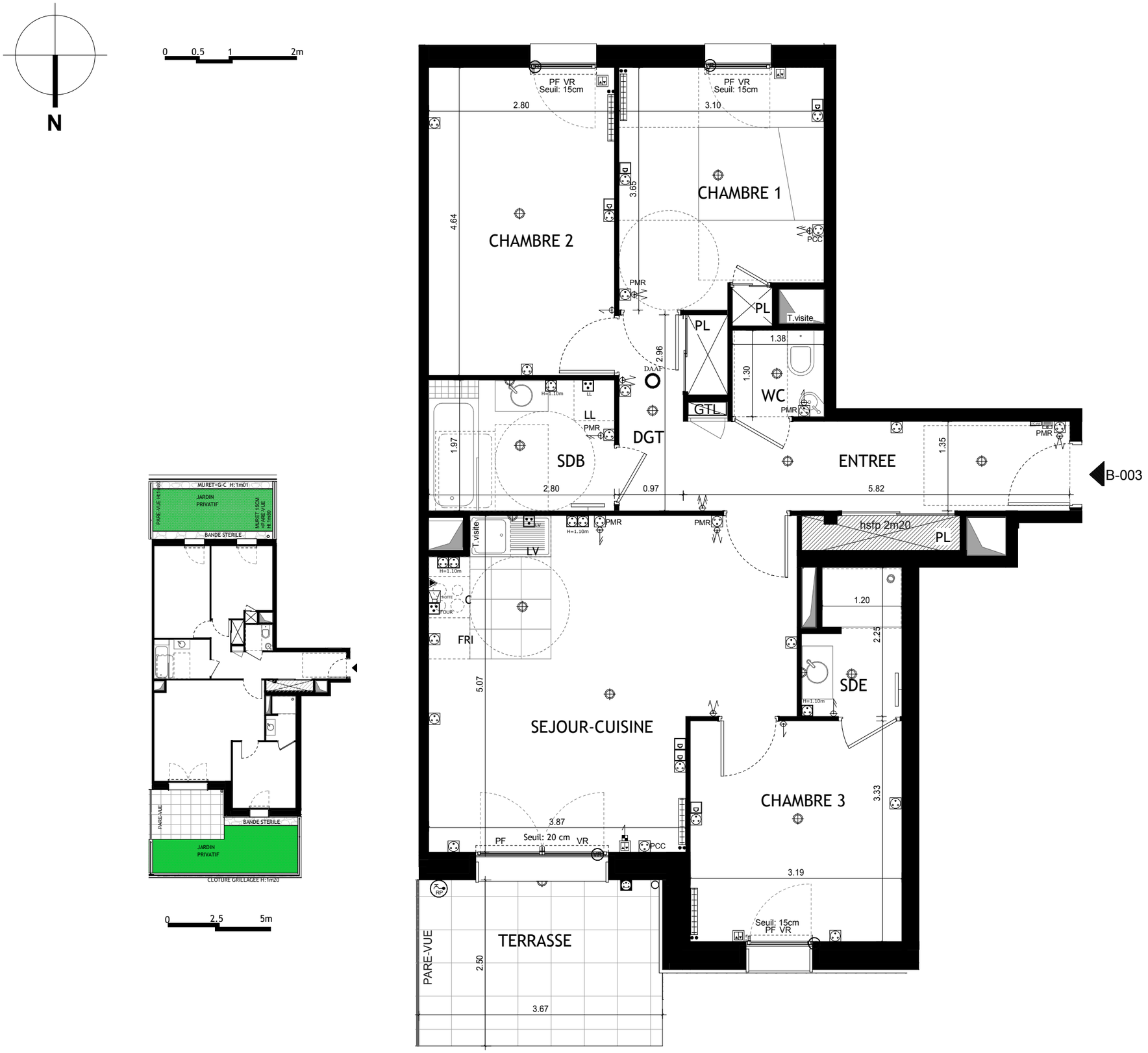

PITCH PROMOTION
Construire l'avenir ensemble®

ONYX

19-21,rue Laval 92210 SAINT-CLOUD

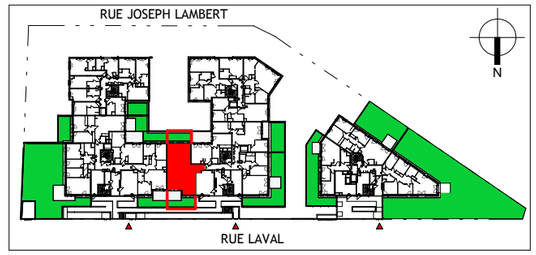

B003

Appartement 4 pièces - RDC

ENTREE	12.83 m²
SEJOUR-CUISINE	24.32 m²
CHAMBRE 1	11.08 m²
CHAMBRE 2	12.98 m²
CHAMBRE 3	10.64 m²
SDB	5.52 m²
SDE	3.05 m²
WC	1.79 m²

TOTAL SURFACE HABITABLE **82.21 m²**

TERRASSE	9.02 m²
JARDIN PRIVATIF	16.72 m²
JARDIN PRIVATIF	17.61 m²

TOTAL SURFACE (S) ANNEXE (S) **43.35 m²**

LEGENDE:

	Interrupteur simple allumage / double allumage		Prise de courant 2P 10/16A+T
	Interrupteur va & vient + allumage simple	PCC	Prise de courant 2P 10/16A+T (commandée)
	Interrupteur va & vient / va & vient double	PMR	Prise de courant 2P 10/16A+T (Accessibilité Personnes Handicapées) entre 0,90m et 1,30m du sol
	Bouton poussoir	H=1.10m	Prise de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1,10m du sol
	Interrupteur simple allumage à voyant		2 Prises de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1,10m du sol
	Commande locale volet roulant		Prise de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1,80m du sol dédiée hotte
	Point d'éclairage avec douille DCL (plafonnier)		Prise de courant 2P 10/16A+T étanche
	Point d'éclairage avec douille DCL (applique)		Prise de courant 2P 32A+T dédiée plaque de cuisson
	Alimentation volet roulant		Prise de courant spécialisée (ligne directe LV, LL, FOUR)
GTL	Gaine Technique Logement		**Prise de communication RJ45**
	Vidéophone		Sèche-serviettes
	Détecteur autonome avertisseur de fumée		Radiateur
	Commande centralisée volets roulants électriques		Robinet de puisage

ELEMENTS DE CUISINE:

LL: lave linge	C: bloc cuisson
LV: lave vaisselle	F: réfrigérateur
PF: porte-fenêtre	GTL: tableau électrique
F: fenêtre	GC: garde-corps
VR: volet roulant	PL: placard
	: faux-plafond/soffite h:2m25

NOTA:
Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50m
La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

DATE: DECEMBRE 2020

INDICE: D

NOTA:
-Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
-Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantation électriques, ainsi que la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
-La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
-Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

NF HABITAT